

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Le Port à la rencontre du public

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs événements ou temps forts permettent au Port d'aller au-devant des hommes et des femmes qui vivent sur son territoire et même au-delà, et de mieux se faire connaître y compris des plus jeunes.

Nous le savons bien, l'intérêt porté au Port est réel car le public y a ses attaches. Nostalgiques pour certains, empreintes de curiosité davantage liée à l'activité actuelle pour d'autres.

Fin avril, le Port a tenu à s'associer pour la première fois à « Balade à la ferme », manifestation pilotée par la Chambre d'Agriculture, conçue pour être le salon de l'agriculture départemental. Une présence aux côtés de nos opérateurs céréaliers Sica et Socomac afin de montrer le rôle moteur de l'activité portuaire au service de ce pilier de notre économie qu'est l'agriculture.

Le 16 juin, l'ensemble de la communauté portuaire s'ouvre en grand pour accueillir des milliers de visiteurs à l'occasion de la Journée Port Ouvert, événement portuaire annuel que l'on ne présente plus et qui réserve quelques bonnes surprises pour sa 9^e édition.

Autre possibilité de découvrir ou redécouvrir notre univers portuaire, les visites en bus organisées conjointement avec la Ville. Il reste plusieurs dates programmées jusqu'à la fin de l'année.

OPÉRATEURS PORTUAIRES

Bolloré Ports France : reprise en vue par le Groupe Maritime Kuhn

Les négociations engagées entre Bolloré Transport & Logistics et le Groupe Maritime Kuhn devraient permettre à ce dernier une reprise effective des activités portuaires de Bolloré Ports France au troisième trimestre 2019.



Le Groupe Maritime Kuhn, déjà présent dans une dizaine de ports de l'Hexagone dont La Rochelle

Déjà présent dans l'Hexagone sur une dizaine de Ports, dont La Rochelle, à travers ses activités de consignation, manutention, transit, douane, stockage, agence de ligne et organisation de transport, le Groupe Maritime Kuhn emploie 300 salariés. La finalisation de ce projet de cession va lui permettre d'étendre son réseau sur les ports de Dunkerque, Rouen, Les Sables-d'Olonne, Rochefort et Sète et de capitaliser sur les organisations en place en intégrant à son expertise celle de Bolloré Ports France et de ses 320 collaborateurs. Pour Bolloré Transport & Logistics, cette opération s'inscrit dans une stratégie de recentrage de ses activités à l'international, fortes d'une présence dans 106 pays et de 36 700 collaborateurs au savoir-faire spécifique dans quatre métiers : les concessions portuaires, les concessions ferroviaires, la logistique pétrolière et les solutions logistiques sur mesure.

Cette opération de regroupement entre deux opérateurs d'origine bretonne disposant chacun de réseaux géographiquement complémentaires vise à

créer sur le territoire national un acteur de référence pour la filière portuaire en pleine mutation, dans un environnement de concentration des principaux clients (armateurs, industriels, logisticiens...).

À travers l'association de différentes compétences et compte tenu de l'étendue des côtes françaises et de l'optimisation des investissements, ce nouveau projet est une réponse du Groupe Maritime Kuhn aux attentes et besoins de ses clients, apportant une offre complète et répondant à la stratégie de développement d'une entité reconnue, créée il y a plus de 70 ans.

Donnant lieu à information et consultation préalable des partenaires sociaux, ce projet de cession pourrait être effectif au cours du troisième trimestre 2019, après finalisation des procédures sociales, juridiques et administratives. Il sera également soumis aux conditions suspensives usuelles pour ce type d'opération, notamment aux autorisations légales et réglementaires requises.



Quelques gestes simples pour réduire son empreinte carbone

Isoler ses locaux, son logement, passer d'une température ambiante de 20°C à 19°C, remplacer les ampoules à filament par des LED...



16 juin

9^e édition de la Journée Port Ouvert, de 10h à 19h.

20 et 21 juin

6^e Bourse Maritime Agricole (sur inscription).

GOVERNANCE

Martine Jourdren élue présidente du Comité d'Audit



Réunis le 24 avril dernier, les membres du Comité d'Audit ont porté à la présidence Martine Jourdren qui succède ainsi à François Papin.

Émanation du Conseil de Surveillance du Port, le Comité d'Audit se compose de six membres : Martine Jourdren, Maryline Simoné, Alice-Anne Médard, Éric Banel, Élodie Boulch et Laurent Garnier. Il est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans sa fonction de garant de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité des informations fournies. Le Comité d'Audit s'assure notamment de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées par le Port pour l'établissement des comptes annuels, le budget annuel et la trajectoire financière pluriannuelle. Il veille à la bonne identification des risques et vérifie la pertinence des investissements proposés et, plus globalement, examine la stratégie de l'établissement et vérifie sa mise en œuvre.

EVÉNEMENT

2019, 9^e JPO



Journée Port Ouvert : dimanche 16 juin de 10h à 19h

JPO, un sigle maintenant plus que familier pour les milliers de visiteurs que le Port accueille tous les ans au mois de juin. Devenue un véritable événement au fil des éditions, la Journée Port Ouvert se tient cette année exceptionnellement le 3^e dimanche de juin.

Rendez-vous est pris de 10h à 19h le 16 juin pour la Journée Port Ouvert, fête populaire et grand public par excellence pour découvrir les professionnels portuaires de façon ludique. Si une visite virtuelle du site est proposée toute l'année grâce à des casques VR à disposition dans le hall de la Maison du Port, la visite réelle ne devrait pas

démentir le succès rencontré depuis maintenant huit années. Temps forts incontournables de cette journée : les visites du Port par la mer et en bus, la visite de la vigie, de la terrasse Eqiom, de la base sous-marine, de l'une des deux cales sèches du Pôle de Réparation et de Construction Navale qui a récemment reçu *L'Hermione*. Autres moments clés très appréciés : la parade nautique et l'exercice de sauvetage en mer avec hélitreuillage dans l'avant-port. Et comme l'an passé mais sous une nouvelle forme, deux stands thématiques proposeront aux visiteurs de s'informer sur les actions d'économie circulaire en cours de déploiement sur le site et sur le projet d'aménagement portuaire Port Horizon 2025.

EXPOSITION A LA MAISON DU PORT « Bords de mer »



À travers douze photos grand format, Yves Ronzier nous invite à une balade contemplative en bord de mer, sur notre littoral charentais-maritime, un thème qui lui est cher et sur lequel il a réalisé de nombreuses expositions.

Ancien régatier, Yves Ronzier est à 67 ans un photographe expérimenté. Il travaille principalement dans le milieu nautique pour les constructeurs de bateaux, les régatiers, les fabricants de voiles ou d'accastillage et les magazines de voile ou de bateaux à moteur.

Egalement féru d'écriture, il a rédigé pendant vingt ans « Plaisance à La Rochelle », la lettre d'information du port de plaisance de La Rochelle et publie occasionnellement des articles dans les principales revues nautiques. Yves Ronzier a par ailleurs collaboré à la rédaction de plusieurs livres techniques : « 1001 catamarans », édité pour les 20 ans du chantier Fountaine-Pajot, « A l'ombre des pontons », pour le port de plaisance de La Rochelle et « Ports de plaisance, mode d'emploi » pour les éditions Voiles et Voiliers.

L'exposition « Bords de mer » est à découvrir dans le hall de la Maison du Port du 6 mai au 28 juin, 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle, du lundi au vendredi, 8h-12h30 et 13h30-18h30.



DIMANCHE
16 JUIN 2019
10H-19H



JOURNÉE PORT OUVERT LA PALLICE

LE PORT PAR LES PROFESSIONNELS

www.larochelle.port.fr

ACCÈS PAR LA MAISON DU PORT - 141 BOULEVARD EMILE DELMAS À LA ROCHELLE

Entrée libre et gratuite • Restauration sur place

Visite de la base sous-marine

Parade nautique à 15h

Visites du Port par la mer

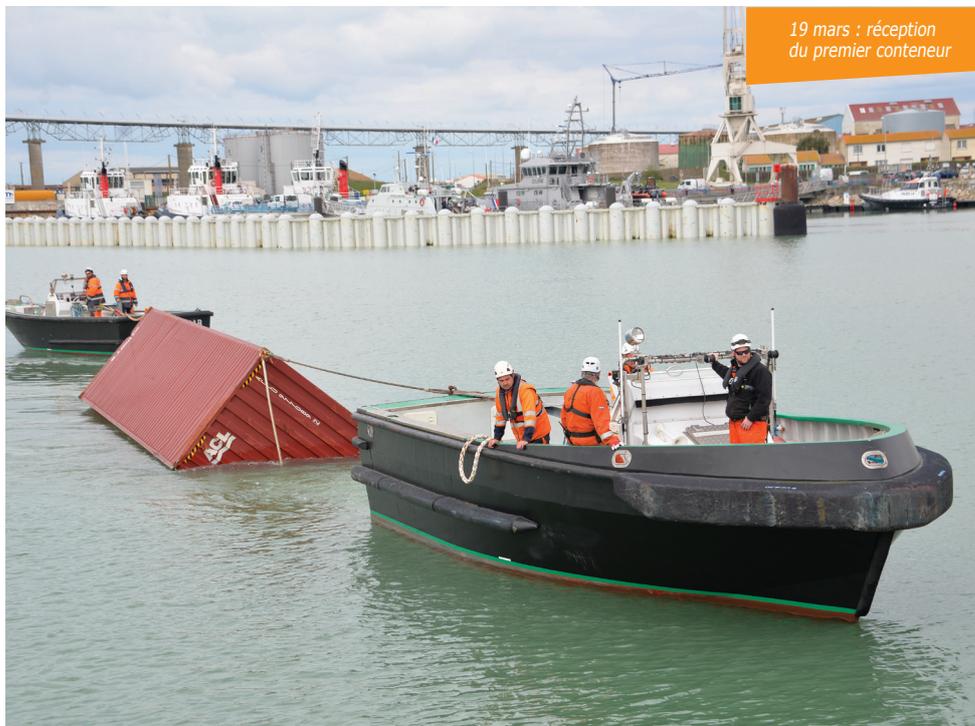
www.dagrapresse.fr - Crédit : Fotoblog.fr



Le Port mobilisé

Après le violent incendie survenu à bord du *Grande America* dans le golfe de Gascogne, le navire a sombré le 12 mars à 300 km à l'ouest de La Rochelle par plus de 4 500 mètres de fond.

En mars dernier, le Port de La Rochelle est devenu une base arrière pour faciliter les opérations de récupération des conteneurs et des déchets d'hydrocarbures, une mission confiée par l'État.



19 mars : réception du premier conteneur

« Nous sommes intervenus en interface des plans Polmar* Mer et Polmar Terre, indique Pascal Courthéoux, commandant de Port, selon les demandes énoncées à la fois par le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet de la Charente-Maritime. Notre mission : être facilitateur dans le cadre des opérations mises en place. Deux phases d'intervention ont concerné le site portuaire. Tout d'abord, la réception de six conteneurs perdus en mer par le *Grande America*, acheminés jusqu'au Port par les remorqueurs Olympic Zeus et Union Lynx, soit tractés par ces navires ou bien déposés sur leur pont ». Dans le premier cas de figure, ils ont ensuite été amenés en flottaison par les lamaneurs jusqu'à l'ancienne cale du 519^e Régiment du Train avant d'être tirés par les équipes de Bolloré Ports et les dockers. Dans le second cas, ils ont été mis à terre par grutage.

La totalité de la marchandise transportée par ces conteneurs n'était plus commercialisable. Quatre d'entre eux enfermaient chacun 7,5 tonnes de gâteaux, le cinquième des aliments vitaminés pour animaux et le dernier des allume-feux. En attente de décisions après expertise judiciaire, ces conteneurs ont temporairement été stockés dans un espace du terminal Bolloré Ports à Chef de Baie 3.

La deuxième phase d'intervention a porté sur l'accueil des navires de dépollution, du 27 mars au 2 avril, pour leur permettre de décharger les produits polluants collectés en haute mer, de nettoyer et recharger le matériel dédié et repartir sur zone dans les meilleurs délais.

« Ces navires étaient au nombre de six, affrétés par l'État français et l'Agence européenne de sécurité maritime, l'EMSA, basée à Lisbonne. Ils

font partie d'une liste pré-établie, sous contrat et réquisitionnables à tout instant pour ce type d'opération ». Le Port avait mis à disposition du groupe Triadis Services le poste n°1 du Bassin à Flot et le terre-plein adjacent pour permettre à ce prestataire d'évacuer vers des centres de traitement spécialisés les produits souillés collectés, solides et liquides. « Les produits solides ont concerné plusieurs dizaines de tonnes de fioul lourd acheminés ensuite vers un centre de traitement par incinération en région lyonnaise et plusieurs centaines de tonnes d'eau polluée par des hydrocarbures transportées en Seine-Maritime dans un centre de traitement dédié », précise Mickaël Prestavoine, Pdg de Triadis Services.

*Le plan Polmar (pollution maritime) est un plan d'intervention déclenché par les autorités en cas de pollution marine accidentelle. Il permet de coordonner les interventions en mer et à terre. Polmar Mer est confié au préfet maritime et Polmar Terre au préfet de département.



L'un des six navires de dépollution accueillis au Bassin à Flot



PILOTAGE LA ROCHELLE-CHARENTE

Jean-Pierre Hémon, le nouveau président

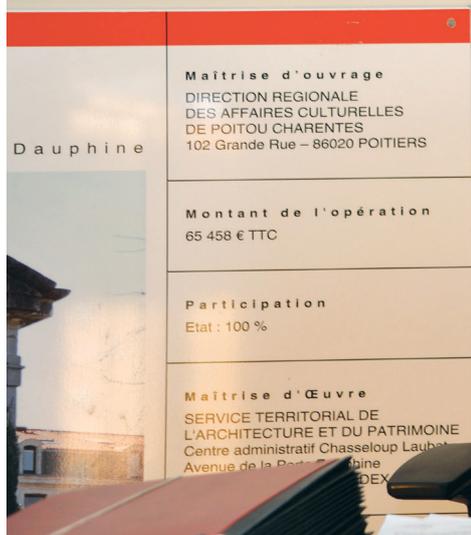
Depuis le 15 mars, Jean-Pierre Hémon est le nouveau président du syndicat des pilotes maritimes de La Rochelle-Charente.



Jean-Pierre Hémon

Jean-Pierre Hémon succède à Éric Le-Bolloc'h qui assurait la fonction depuis 2017 pour le précédent mandat. Aux côtés du président, les autres fonctions syndicales qui interviennent en synergie sont celles de secrétaire général, trésorier, responsable ressources humaines, responsable matériel et délégué à l'assurance qualité, responsable de la formation sur le simulateur, respectivement assurées par Pierre Gloor, Régis Buray, Benjamin Vezin, Jean-Michel Toupin et Thierry Warion. « Nous sommes actuellement huit pilotes et serons temporairement neuf, lorsque Thimotée Ponroy, nouvellement recruté, prendra son poste au mois de juin pour anticiper le départ à la retraite d'Éric Le-Bolloc'h en octobre prochain, explique Jean-Pierre Hémon. Âgé de 37 ans et précédemment second capitaine au sein de Brittany Ferries, Thimotée a été sélectionné au terme d'un concours entre trois candidats portant sur des épreuves écrites et orales relatives à la connaissance des zones portuaires de La Rochelle et de Rochefort/Tonnay-Charente. Pendant un mois, notre nouveau collègue interviendra en doublure avec l'ensemble des pilotes puis évoluera progressivement sur des navires de tailles croissantes pendant un an ».

Entré au pilotage en 2003 après notamment une expérience de sept ans comme commandant à bord de navires assurant la liaison transmanche Calais-Douvres, Jean-Pierre Hémon entame son mandat de président du syndicat des pilotes avec la construction de la nouvelle pilotine en cours de finalisation dans les chantiers Sibiril à Carantec (Finistère). Livrée en septembre, elle remplacera Arméria 2007 et sera identique à Arméria 2014. Autre actualité pour le nouveau président, le souhait de la station de pilotage de réduire son empreinte carbone par différents moyens, entre autres à travers sa flotte automobile : « Nous réfléchissons à passer à l'électrique pour nos véhicules de quai sur le site portuaire de La Rochelle et aussi pour ceux assurant les rotations sur Rochefort/Tonnay-Charente ».



Lionel Mottin, architecte des bâtiments de France

En poste depuis quatre ans, Lionel Mottin chapeaute l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine en lien avec le préfet et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Avec une équipe qui s'est étoffée depuis son arrivée, son service est en quelque sorte le gardien du temple d'un riche patrimoine départemental.

Mardi 10 avril, 10 heures, l'interview avec Lionel Mottin s'achève. Pas de temps morts pour l'architecte des bâtiments de France qui poursuit sa matinée par un rendez-vous avec le préfet de Charente-Maritime, Fabrice Rigoulet-Roze. Un dossier important à traiter dans l'une des salles de la préfecture, bâtiment jouxtant le château Vieljeux que Lionel Mottin et son équipe ont intégré quelques jours plus tôt. « Nous étions précédemment installés à la cité administrative Chasseloup-Laubat, indique Lionel Mottin, aux côtés d'autres administrations comme la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, la Direction départementale de la protection des populations et le Tribunal des affaires sociales. Ce bâtiment a été vendu et dans une logique de rationalisation des services publics, les différentes administrations sont progressivement regroupées à la cité Duperré. Même si notre installation au château Vieljeux, 2 rue de la Monnaie, n'est que provisoire, c'est un véritable plaisir pour nous d'être dans le cœur historique de La Rochelle, dans ce qui fut la demeure de l'ancien maire Léonce Vieljeux, fusillé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale pour avoir refusé de hisser le drapeau nazi sur l'hôtel de ville ».

La proximité avec la préfecture de l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) que dirige Lionel Mottin, n'est pas seulement géographique. « Nous avons une double tutelle : celle du préfet pour les demandes de travaux en secteur sauvegardé et celle de

la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour la préservation du patrimoine, organe décentralisé du ministère de la Culture. Nos missions ont été redéfinies par le décret du 8 juin 2010. Elles sont les suivantes : contribuer à la prise en compte de la politique culturelle de l'État, proposer, animer et coordonner les études relatives aux secteurs sauvegardés et mettre en œuvre la réglementation relative au patrimoine culturel ». Pour assurer ces missions, l'UDAP s'appuie sur les compétences de douze agents dont Lionel Mottin.

« À mon arrivée en 2015, se souvient-il, nous n'étions que sept. Avec la forte pression que connaît notre territoire en termes d'aménagement, nous avons heureusement gagné en effectif et nous comptons maintenant trois architectes des bâtiments de France, un ingénieur, trois techniciens et cinq secrétaires ».

La Charente-Maritime : un panel d'édifices et d'ensembles urbains exceptionnels

Vaste territoire réparti sur plus de 6 800 km², le département de la Charente-Maritime compte un panel d'édifices et d'ensembles urbains exceptionnels comme les arènes de Saintes, les églises romanes de Saintonge, le Vieux-Port de La Rochelle, l'arsenal de Rochefort, la station balnéaire de Fouras ou les villas modernes de Royan. « Quatre centres-villes constituent des secteurs sauvegardés : La Rochelle, Rochefort, Saintes et Saint-Jean d'Angély ». Dans ces secteurs, les travaux de modification sont soumis à l'avis de l'architecte des

bâtiments de France. Il en va de même aux abords des monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés, des sites classés et inscrits. « Il existe différents niveaux de protection, l'objectif n'étant pas d'interdire mais d'encadrer, d'être vigilant. Éviter par exemple la pose de volets roulants sur la façade d'un immeuble en secteur sauvegardé, porter globalement un regard sur le traitement extérieur d'un tel espace, tenir compte du visage, de la morphologie d'un quartier ».

Parmi ces niveaux de protection figurent les ZPPAUP, délimitation désignant les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Un secteur du quartier de La Pallice est ainsi classé, dont un espace se trouvant dans la partie historique du port de commerce, autour du Bassin à Flot. « Si cet espace de La Pallice n'avait pas été en ZPPAUP, les travaux réalisés dans l'ancienne poste située boulevard Emile Delmas auraient tout à fait pu dénaturer l'édifice. Dans la partie du Port concernée, nos services interviennent aussi en accompagnement. Nous nous sommes par exemple exprimés en amont du projet d'installation de panneaux solaires sur le toit de la base sous-marine. Nous avons donné notre accord à condition que cette installation n'ait pas d'impact visuel depuis le quartier. Il ne s'agissait pas d'avoir une centrale photovoltaïque devant les yeux. Pour chacune de nos interventions, nous évaluons le bien fondé d'un programme par rapport à l'intérêt d'un lieu, tenant compte des besoins du premier sans que cela ne porte atteinte à l'existant et c'est encore mieux s'il en sort valorisé. La démarche de mise en valeur des paysages portuaires initiée par le Port et son groupement de mandataires paysagistes-urbanistes est à ce titre tout à fait intéressante et donne tout son sens à la notion d'interface Ville-Port. Il est important de remettre le Port en connexion avec la Ville, rappeler les résonances historiques et sociales locales à partir d'éléments portuaires plus ou moins familiers ».

L'Escale Atlantique

Mise en page : PEUPLADES.FR
Impression : Imprimerie Mingot

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédit Photos : Thierry Rambaud, Jean-Michel Rieupeyrou, Yves Ronzier, Triadis Services.

ISSN 1252 - 7963

